



Quatre façons d'éviter que la fraude liée aux cartes d'entreprise touche votre organisation.

De nos jours, il est courant d'apprendre en suivant l'actualité qu'une entreprise a été victime de piratage ou que des renseignements confidentiels ont été compromis. Les organisations sont désormais forcées de songer à quand, et non à si, elles seront victimes de fraude. Elles peuvent toutefois prendre de nombreuses mesures proactives afin de se protéger et de protéger leurs clients. Voici quatre façons d'y arriver.

1. Repérez les menaces les plus importantes.

Les cybercriminels sont plus tenaces et plus vifs que jamais, et votre organisation fait face à des menaces tant à l'interne qu'à l'externe. L'essentiel est de comprendre la façon dont les données confidentielles circulent au sein de votre organisation ainsi qu'à l'externe, auprès des fournisseurs, des clients et des partenaires. Si elles savent où chercher (activités suspectes), les entreprises ont désormais la capacité de suivre les traces que les cybercriminels laissent une fois leurs méfaits commis. C'est pourquoi les administrateurs de programmes de cartes, par exemple, sont en première ligne et surveillent les dépenses possiblement frauduleuses.

2. Prévenez la fraude liée aux cartes d'entreprise.

Les organisations peuvent contrôler les dépenses et appliquer des restrictions pour certains titulaires ou catégories de transaction afin d'atténuer le risque d'utilisation abusive des cartes et de dépenses par des employés sans scrupules. Plusieurs organisations passent également à des cartes à puce avec NIP afin d'améliorer leurs stratégies de prévention de la fraude. Cette technologie réduit considérablement le risque de fraude, étant donné que les transactions doivent être autorisées à l'aide d'un numéro d'identification personnel.

3. Instaurez des processus d'alerte en temps réel pour ce qui est des dépenses suspectes.

Vous devriez savoir immédiatement si des dépenses possiblement frauduleuses ont été effectuées. L'un des moyens les plus simples est de regrouper sur une même plateforme tous les frais de voyage et de représentation ainsi que les dépenses liées au parc automobile.

Vos gestionnaires pourront ainsi avoir une vue exhaustive des dépenses au moyen de rapports en ligne en temps réel. Les organisations peuvent établir les habitudes de dépense, signaler les cas d'utilisation abusive par des employés, repérer les erreurs et assurer le respect des politiques.

4. Veillez à ce que votre personnel sache comment se protéger.

Parfois, les petites choses comptent vraiment. Les entreprises conservent de plus en plus de données confidentielles sur leurs activités et leurs clients. Vos employés doivent comprendre ce qui est à risque ainsi que la façon de se protéger lorsqu'ils voyagent, accèdent à des renseignements confidentiels ou, même, effectuent de petites dépenses. Vous pouvez également songer à utiliser un chiffrement pour tous les appareils des employés – une autre mesure pour vous protéger contre la fraude.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre représentant de BMO Solutions de trésorerie et de paiement.

Connectez-vous

Pour en savoir plus :



1-877-262-5907



bmo.tps@bmo.com
bmo.com



Prévention de la fraude liée aux comptes clients



Service	Fonctionnement	Réduction du risque de fraude
Service FlexiDépôt BMO ^{MC}	<ul style="list-style-type: none"> Grâce au service FlexiDépôt BMO, vous pouvez déposer des chèques en toute sécurité au moyen d'un numériseur de bureau et d'un logiciel qui vérifie les doubles. 	<ul style="list-style-type: none"> La numérisation électronique contribue à réduire le risque de fraude par chèque, car elle requiert moins de manipulations.

Prévention de la fraude liée aux comptes fournisseurs



Service	Fonctionnement	Réduction du risque de fraude
ChèqueDirect ^{MD} avec option de confirmation de paiement	<ul style="list-style-type: none"> Solution entièrement automatisée de BMO pour le traitement et la concordance des chèques 	<ul style="list-style-type: none"> Nous utilisons des renseignements fictifs de sorte que le numéro de votre compte de prélèvement ne figure pas sur vos chèques. Nous vérifions si les données de reconnaissance magnétique et le montant en dollars des chèques correspondent aux renseignements que vous nous avez fournis. Nous vous communiquons les cas d'exception, et c'est vous qui décidez d'autoriser ou pas le paiement.
Service amélioré de confirmation de paiement de ChèqueDirect ^{MD}	<ul style="list-style-type: none"> Solution entièrement automatisée de BMO pour le traitement et la concordance des chèques 	<ul style="list-style-type: none"> Cette option soumet à la reconnaissance optique de caractères les zones du chèque réservées au bénéficiaire (nom et adresse) et les compare aux données que vous avez fournies sur celui-ci. Nous vous communiquons les cas d'exception, et c'est vous qui décidez d'autoriser ou pas le paiement.
Paiements Plus	<ul style="list-style-type: none"> BMO automatise le processus des comptes fournisseurs, depuis l'établissement jusqu'à la concordance. Nous traitons et exécutons les paiements à partir de votre fichier de paiement unique, selon vos modes de paiement privilégiés. 	<ul style="list-style-type: none"> De qualité supérieure et dotés d'une combinaison de caractéristiques de sécurité destinées à réduire le risque de fraude, les chèques sont imprimés sur des imprimantes rapides à reconnaissance magnétique. Vous avez également la possibilité d'ajouter les options de confirmation de paiement et de service amélioré de confirmation de paiement à Paiements Plus.
Service de concordance de ChèqueDirect	<ul style="list-style-type: none"> Ce service repère les doubles de chèque et retourne tous les chèques comportant un même numéro de série pendant le cycle de concordance. 	<ul style="list-style-type: none"> Il intercepte tout chèque déposé frauduleusement à deux reprises.
Service de compensation automatisée (SCA) avec option de confirmation de paiement par le client	<ul style="list-style-type: none"> Les clients reçoivent la liste des chèques payés et peuvent consulter des images de chèque par l'intermédiaire des Services bancaires en ligne pour entreprises de BMO. Si des mesures doivent être prises, vous pouvez retourner les articles, toujours au moyen des Services bancaires en ligne pour entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous recevez les renseignements qui vous permettent de vérifier les articles émis et de retourner les articles qui ne sont pas valides.
Établissement de profil de fournisseurs pour l'échange de données informatisé	<ul style="list-style-type: none"> Les clients fournissent une liste des fournisseurs à qui ils font parvenir des paiements. Cette liste comprend les coordonnées des bénéficiaires. Seuls les paiements destinés aux bénéficiaires figurant sur la liste sont traités. 	<ul style="list-style-type: none"> De cette façon, les clients ont le plein contrôle des décisions de paiement.

Connectez-vous

Pour en savoir plus :



1-877-262-5907

bmo.tps@bmo.com
bmo.comBMO  Groupe financierIci, pour vous.^{MC}